



PROCÈS VERBAL

COMITE DIRECTEUR – BUREAU

PV 116 CD/11

REUNION DU : 7 février 2022 en présentiel et par visioconférence.

Présidence : Monsieur DURAND Daniel

Présents : Madame TILLOL Pauline, Messieurs AUCAIGNE Patrick – THIBERT Jérôme -- BRUNEL Nicolas - EL IDRISSEI Mourad

Invités : Messieurs - DUPUY Gérard – GUYON Dominique –

Excusés : Madame STORNO Pascale, Messieurs LECOUR Bernard - DUPIN Yannick – VALOT Noel

Début de séance à 18h30.

Approbation du PV N°97 CD/10

Informations :

Remise du Label Argent au DUC le mercredi 16 mars à 18h30, Nicolas Brunel représentera le Comité Directeur, tous les élus sont invités à cette remise.

Avec 14 220 licenciés à ce jour, nous pouvons envisager pour fin juin des chiffres identiques à la saison 2018/2019

La finale de la coupe Futsal seniors Didier Express & Pneus aura lieu le mercredi 9 février à 21h au Gymnase Andre Sellenet

Retour Visios des clubs :

- voir document en annexe

Liste des référents clubs :

À la suite du retrait d'Éric Giannini, une réaffectation des clubs est effectuée, le document Référents sera modifié et remis sur le site.

- AS Bligny sur Ouche : Patrick Aucaigne
- AS Seurre : Nicolas Brunel
- Spartak Bressey et ASF Tillenay : Daniel DURAND

Calendrier des prochains bureaux et CD :

Le calendrier est examiné et validé en fonction des évènements connus à ce jour :

- CD le vendredi 25 février 18h40
- Bureau le samedi 12 mars 9h00
- CD le vendredi 1 avril 18h40
- Bureau le vendredi 15 avril 18h40
- CD le vendredi 29 avril 18h40
- Bureau samedi 14 mai à 9h00
- Attente date de l'AG de Printemps.

Projet 100 % Educateurs :

2 dossiers de présentation avec projection budgétaire, à destination des partenaires ainsi qu'un dossier de presse ont été validés par Dominique Guyon et Pauline Tillol .

Un rendez-vous avec Catherine Louis (Conseil Départemental), a été fixé au mardi 1 er mars.

Groupe de Travail statut de l'arbitrage :

Mourad El Idrissi reprend à sa charge le groupe de travail « Valorisation des clubs de D4 et D3 s'engageant dans la formation d'arbitres et sa valorisation »

Le but étant de proposer des pistes et propositions à voter à la prochaine AG de Printemps.

Schéma DAP :

Le schéma Développement et Animation des Pratiques présenté par Pauline Tillol après un travail commun avec la CT DAP ainsi que les différentes commissions, de féminisation, Loisirs et Foot diversifié, est validé pour envoi à la Ligue.

Merci à tous pour ces travaux.

Service Civique :

Alix Cunet a été accueillie en Service Civique le 1 er février. Elle travaillera sur l'animation du PEF entre autres missions.

Formation FMI Tablettes :

Avec le turn-over des dirigeants dans certains clubs, nous allons proposer des formations complémentaires à l'utilisation de la FMI. Jérôme Thibert se mettra en relation avec le secrétariat pour lancer ces formations complémentaires à destination des clubs.

Mesures de sécurisation :

Le bureau prend connaissance du **PV N°101 DISC/20** concernant les mesures envers le club du Grésilles FC et mettra à l'ordre du jour du prochain CD du 25 février pour vote par les élus des mesures suivantes :

La commission sanctionne l'exclusion des équipes seniors 1 et 2 évoluant en D2 et D3 pour la saison 2021-2022 à partir du 29/10/2021.

La commission interdit le club de tout engagements dans les compétitions officielles SENIORS à 11 à partir de la saison 2022- 2023 et ce pour une durée de 3 ANS. (2022-2023, 2023-2024, 2024-2025)

En ce qui concerne les terrains,

Au vu des récents évènements, l'envahissement du terrain, l'agression des officiels, la protection des terrains d'Epirey n'étant pas assurée pour les officiels et les joueurs

Par ces motifs,

La commission suspend les terrains d'Epirey 1 et 2 pour toutes les équipes à 11 à partir du relevé de décision du

5/01/2022 et ce pour la fin de cette saison ainsi que pour les 3 saisons à venir (2022- 2023 – 2023 – 2024 – 2024 – 2025) avec obligation de réalisation des travaux de sécurisation.

Prochain Comité Directeur :

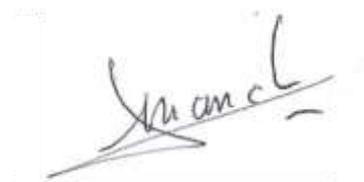
Le prochain Comité Directeur aura lieu le vendredi 25 février à 18h40 en présentiel.

Fin de séance à 20 heures.

Les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant la commission départementale d'appel dans les conditions de forme et de délais prévus aux articles 188 – 189 – 190 des règlements généraux de la FFF.

Le Secrétaire de séance : Nicolas Brunel

Le Président : Daniel Durand

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Daniel Durand', is written over a faint rectangular stamp. The signature is fluid and cursive.